

Conseil scientifique

Formation restreinte

Mardi 3 juillet 2018, 10h-12h

Présents :

Frédéric Audren, Olivier Borraz, Dominique Cardon, Alain Dieckhoff, Marta Dominguez, Sophie Dubuisson-Quellier, Sabine Dullin, Martial Foucault, Emanuele Ferragina, Matthieu Fulla, Florence Haegel, Émeric Henry, Marc Lazar, Frédéric Mion, Christine Musselin, Marco Oberti, Florian Oswald, Frédéric Ramel, Jean-Marc Robin, Francesco Saraceno, Nicolas Sauger, Jakob Vogel, Cornelia Woll.

Absents ou excusés : Jenny Andersson, Manlio Cinalli, Nicolas Cœurducier Philippe Coulangeon, Séverine Dussolier, Gilles Favarel-Garrigues, Pierre François, Charlotte Halpern, Elissa Mailänder, Étienne Nouguez, Guillaume Plantin, Sébastien Pimont, Xavier Ragot, Paul-André Rosental, Dina Waked.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission à la direction scientifique
Michel Gardette, directeur délégué
Carole Jourdan, responsable du pôle académique à la direction des ressources humaines

1/ Validation du compte-rendu du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 15 mai 2018

Le compte-rendu de la réunion du Conseil scientifique du 15 mai 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Validation du compte-rendu du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 12 juin 2018

Le compte-rendu de la réunion du Conseil scientifique du 12 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*

Frédéric Mion annonce que dans le cadre de son second mandat, il a souhaité renouveler l'équipe rapprochée qui l'entoure depuis cinq ans, avec la désignation d'une nouvelle

directrice de la Stratégie de développement, en la personne de Nathalie Jacquet, puis la désignation de Vanessa Scherrer à la tête de la Direction des Affaires Internationales et de Nicole Bryant à la Direction de la Formation Continue. Enfin, trois mouvements sont décidés et interviendront d'ici la fin de l'année civile, à la Direction des Etudes et de la Scolarité, à la Direction Scientifique et au Secrétariat Général.

S'agissant des deux fonctions de Directrice des Études et de la Scolarité et de Directrice Scientifique, les statuts de Sciences Po prévoient un formalisme particulier : pour procéder à la désignation des personnes chargées d'occuper ces fonctions, le directeur doit s'appuyer sur un comité, dit « comité de recherche ». S'agissant de la Direction Scientifique, s'ajoute la nécessité de recueillir l'avis du Conseil scientifique.

Frédéric Mion annonce sa décision de constituer un comité commun pour les deux fonctions. Présidé par Marc Lazar, ce comité sera composé de Dominique Cardon, Sabine Dullin, Florence Haegel, Katja Langenbucher professeure de droit à l'université de Cologne, et membre du Conseil d'administration de la FNSP, et Enrico Letta.

Marc Lazar annonce qu'une première réunion du comité aura lieu le 12 juillet, pendant laquelle les membres définiront une méthode de travail, quant aux éléments qui seront demandés aux candidats. Les premières auditions pourraient avoir lieu au mois de septembre. Les candidats pour la direction scientifique devront présenter un projet qui sera soumis aux membres du Conseil scientifique, lequel votera ensuite à bulletin secret afin de rendre un avis au directeur de Sciences Po.

Marco Oberti demande pourquoi il n'y a qu'un seul comité pour les deux fonctions.

Frédéric Mion répond que les considérations pratiques n'ont pas été négligeables dans cette décision. Il précise également que l'un des défis à relever à Sciences Po depuis quelques années est la capacité à penser ensemble à la fois le métier en matière de recherche et les besoins en matière de formation. Il ne semble donc pas incongru de constituer un comité commun à ces deux fonctions, qui mêlent des expertises assez croisées. Dans ce comité, une seule personne n'est pas issue du monde académique, le doyen Enrico Letta, tous les autres sont des membres de la communauté académique de Sciences Po ou d'une communauté académique proche. Ils sont donc en mesure de parler de la fonction recherche avec autorité, mais ils connaissent également la dimension de l'enseignement à Sciences Po.

Olivier Borraz demande s'il y aura un appel à candidatures, ou si des noms ont déjà été identifiés, qu'il s'agira seulement de valider via le comité.

Frédéric Mion répond qu'il n'y aura pas formellement d'appel à candidature, les statuts ne l'imposant pas. Le comité de recherche doit aider le directeur dans son choix, il se penchera sur les candidatures que Frédéric Mion aura lui-même envisagées pour ces deux postes. Naturellement, si quelqu'un estime pertinent et souhaitable de déposer spontanément une candidature, rien ne lui interdirait de le faire, mais ce n'est pas l'esprit de cette procédure.

Jacob Vogel suggère que lorsque le comité aura pris le temps de réfléchir à ses critères de choix, une phase intermédiaire soit proposée afin que le Conseil scientifique puisse aussi se prononcer sur ces critères.

Marc Lazar rappelle que le comité se réunira une première fois ce 12 juillet, et invite les membres du Conseil scientifique à lui envoyer leurs suggestions quant aux critères à retenir pour auditionner les candidats.

Olivier Borraz demande si le directeur a déjà indiqué aux candidats ce qu'il attendait d'eux en termes de politique et de priorités.

Frédéric Mion répond qu'il s'est effectivement déjà entretenu avec les candidats potentiels. Quelques-unes des orientations qui lui paraissent importantes devront être présentes dans les projets que ces personnes présenteront.

Marco Oberti demande si les directeurs et directrices des unités de recherche seront consultés, au moins pour la Direction Scientifique.

Marc Lazar suggère que les candidats pressentis par le directeur prennent l'initiative de rencontrer les directeurs d'unités et de départements. Il invite les membres du Conseil scientifique à adresser aux membres du comité leurs suggestions quant au travail qu'ils devront réaliser.

3/ Déontologie : présentation de la composition du comité de déontologie et du vademecum

Christine Musselin annonce que le travail sur cette question a été poursuivi. Quatre collègues ont accepté de faire partie du comité de déontologie : Nicole Delalande, Martial Foucault, Jeanne Hagenbach et Anne Revillard. Par ailleurs, Véronique Descacq, qui siège au Conseil d'administration, rejoint aussi ce comité de déontologie, qui comprendra donc quatre personnes de la faculté permanente plus une personne appartenant au comité de déontologie de l'IEP et de la FNSP.

Un vademecum, distribué aux membres du Conseil scientifique, vient compléter le questionnaire dont il a été question lors de la dernière réunion. La déclaration de traitement de données à remplir lorsque des données personnelles ou sensibles sont utilisées dans une recherche pourrait être transmise à la prochaine réunion du Conseil scientifique. L'idée est toujours de se doter d'un certain nombre d'outils permettant à chaque chercheur ou ingénieur de recherche de vérifier si la recherche qu'il ou elle envisage de mener peut rencontrer, ou non, des problèmes de déontologie.

Le vademecum offre un répertoire de solutions pour répondre à ces éventuels problèmes de déontologie. Ce document sera amené à évoluer au fur et à mesure des pratiques. Les documents vont être mis en ligne, et un message général sera envoyé à la faculté permanente, aux doctorants, aux post-doctorants, aux ingénieurs de recherche, indiquant que le questionnaire et le vademecum sont disponibles sur le site de la recherche. Les suggestions pour améliorer ces documents seront les bienvenues. Cependant ces documents ne dispenseront pas du besoin d'une formation sur ces questions, pour les ingénieurs de recherche, les chercheurs. À l'École doctorale, ce thème fera partie des cours qui vont devenir obligatoires.

4/ Plan de recrutement 2016-2019 : point d'étape

Christine Musselin présente un bilan des recrutements réalisés ou en cours d'ici fin 2018. L'année prochaine signera la fin du plan triennal, une réunion prochaine sera l'occasion de regarder les postes qui resteront encore à ouvrir. Pour l'année 2017-2018, le document présenté en séance ce jour est différent de celui adressé aux membres pour cette séance, en raison d'ajustements de dernière minute.

De très nombreux recrutements ont été réalisés cette année par des comités de sélection dont la composition doit répondre à des exigences de plus en plus fortes. Cette année, sept *Assistant professors* ont été recrutés, dont six rejoindront les équipes d'ici janvier 2019 et une seulement en septembre 2019. Six professeurs des universités ont été recrutés. Par ailleurs, trois postes de professeurs et trois postes d'*Assistant professors* donneront lieu à des auditions à l'automne, et devraient donc être pourvus d'ici décembre 2018.

En outre, trois *Assistant Professors* recrutés en 2016-2017 avaient demandé à arriver en septembre 2018 : Jeanne Commault en économie, Martin Giraudeau en sociologie et Carola Klöck en science politique.

À ces recrutements, il faut ajouter deux mutations CNRS au 1^{er} septembre 2018 : Nadia Marzouki au CERI et William Genieys au CEE.

Enfin, depuis la dernière réunion du Conseil scientifique, le recrutement de trois chargés de recherche CNRS a été confirmé : Cyril Benoît qui rejoint le CEE, Sylvain Brunier le CSO et Hugo Meije le CERI.

Une vingtaine de nouveaux collègues rejoignent donc la faculté permanente d'ici fin décembre, peut-être même 26 si les recrutements en cours aboutissent à l'automne. Sept postes de PU n'ont pas été ouverts ainsi que deux postes d'*Assistant Professors*, mais le bilan reste tout de même très satisfaisant.

5/ Information sur l'affectation d'un chargé de recherche CNRS au CEE, Cyril Benoît

Florence Haegel présente le parcours de Cyril Benoît, jeune chercheur qui a soutenu sa thèse en 2016 à l'IEP de Bordeaux, qui travaille sur le marché du médicament dans une perspective comparatiste (France / Royaume-Uni), sur l'axe économique et politique de l'action publique, en utilisant des méthodes quantitatives.

6/ Information sur l'affectation d'un chargé de recherche CNRS au CSO, Sylvain Brunier

Olivier Borraz présente le parcours de Sylvain Brunier, qui a soutenu une thèse sur les conseillers agricoles puis a ouvert ses recherches sur l'histoire et la sociologie des sciences et des techniques. Il a été recruté en section 36 du CNRS sur le projet « Terre promise : socio-histoire des instruments de surveillance spatiale au cœur de la nouvelle modernisation agricole », projet sur la manière dont se reconfigurent les pratiques des agriculteurs via les outils de surveillance spatiale, projet combinant à la fois l'histoire et la sociologie des sciences.

7/ Information sur l'affectation d'un chargé de recherche CNRS au CERI, Hugo Meijer

Alain Dieckhoff présente le parcours d'Hugo Meijer : docteur en 2013 avec une thèse sur la politique américaine de contrôle des exportations vers la Chine, il a été post-doctorant enseignant au King's College, où se sont beaucoup développées les *war studies*. Il travaille principalement sur les questions de défense, au niveau des États-Unis et de l'Europe. Il est donc pleinement en phase avec le pôle des études de sécurité et de défense qui se développe depuis cinq ans à Sciences Po. Par ailleurs, il travaille sur la politique étrangère et travaille déjà avec un certain nombre de personnes de Sciences Po dans ce domaine.

8/ Information sur le soutien de Sciences Po (CERI) à la candidature à l'ERC de Sharon Weill

Alain Dieckhoff précise qu'il s'agit ici de soutenir cette collègue pour qu'elle présente un ERC *Starting Grant*. Dans l'hypothèse où elle obtiendrait cet ERC, elle bénéficierait ensuite du statut de *Elie Halévy Fellow*. Juriste de formation, Sharon Weill a soutenu une thèse en droit international en Suisse, « *The Role of National Courts in Applying International Humanitarian Law: From Apology to Judicial Activism*. ». Depuis, elle a mené des recherches extrêmement intéressantes et ambitieuses sur les questions de justice internationale, qui ne sont pas pleinement juridiques et qui en tout cas peuvent dialoguer avec un certain nombre de politistes à Sciences Po et au-delà.

Son projet, de nature comparative, s'intitule « *Terror in Courts: An Empirical Investigation into Trials of Foreign Fighters in Europe* » ; il vise à comparer des procès contre des combattants classés comme terroristes dans un certain nombre de pays (France, Grande-Bretagne, Danemark et Russie). Il s'agit d'un projet extrêmement prometteur et intéressant.

9/ Avis sur un candidat en science politique et un candidat en sociologie retenus sur les postes d'ATER à mi-temps dans le cadre de la campagne 2018

Marta Dominguez annonce qu'il y a eu un désistement dans la liste des candidats présentés lors du précédent Conseil. Le département de sociologie propose donc la candidature de Mischa Dekker, doctorant à l'EHESS et à l'université d'Amsterdam, qui travaille sur le harcèlement de rue. Il est disponible et prêt à assurer le cours sur les genres parentaux.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le recrutement de Mischa Dekker sur un poste d'ATER à mi-temps.

Frédéric Ramel annonce que le premier retenu sur la liste de science politique générale, Youssef El Chadri, a malheureusement décliné l'offre, car il a été lauréat d'un ERC. La deuxième candidate sur la liste est la doctorante Eva-Maria Schafferle, qui travaille sur la citoyenneté européenne, en co-direction avec Grenoble et Francfort. Elle assurera un cours en théorie politique ainsi que le cours d'introduction à la science politique en première année.

Par ailleurs, concernant le recrutement de l'ATER FNSP, le département de science politique propose la candidature de Marlène Rosano-Grange, qui a réalisé une thèse sur le contexte international de l'intégration européenne.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le recrutement de Eva-Maria Schafferle et Marlène Rosano-Grange sur des postes d'ATER à mi-temps.

10/ Avis sur le recrutement d'un.e Assistant Professor en *tenure track* (poste FNSP) en science politique, profil e-gouvernement

Florence Haegel annonce que le recrutement a eu lieu en juin, avec 38 candidats dont un tiers de femmes. Quatre candidats ont été auditionnés, trois hommes et une femme, et deux ont finalement été classés :

- Caterina Froio, jeune chercheuse qui a réalisé sa thèse à l'Institut Universitaire Européen, étudiante du Master Recherche à Sciences Po. Elle a travaillé d'abord sur les questions d'agenda, en étant associée au projet ANR d'Emiliano Grossman. Elle travaille maintenant sur les questions d'*e-politics*. Post-doctorante à Oxford, chercheuse associée à Oslo, elle est actuellement maîtresse de conférences à l'Université catholique de Lille.
- Grégory Porumbescu, jeune chercheur d'origine roumaine ayant réalisé sa thèse à l'université de Séoul, actuellement en poste à la *School of Public Affairs and Administration* dans le New Jersey, où il a travaillé sur les questions de transparence et d'opendata.

Le choix a été fait de retenir plutôt Caterina Froio, après un débat nourri du comité de sélection.

Olivier Borraz demande qu'à l'avenir, dans le dossier qui est remis aux membres du Conseil scientifique, le classement entre les candidats présentés soit plus explicite.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés le classement proposé par le comité de sélection en vue du recrutement d'un.e Assistant Professor en science politique, profil e-gouvernement.

11/ Avis sur le recrutement d'un.e Assistant Professor en *tenure track* (poste FNSP) en science politique, profil psychologie politique

Martial Foucault précise que 52 candidatures ont été reçues, cinq candidats ont été auditionnés, trois hommes et deux femmes. Le comité, réuni lundi dernier, a fait une proposition de classement : Lou Safra en première place, Pavlos Vasilopoulos en deuxième place et Zoltan Fazekas en troisième position.

Martial Foucault souhaite apporter quelques précisions quant au déroulement du recrutement. Ce comité était composé de huit personnes, quatre internes et quatre externes, avec des spécialistes de psychologie politique, à la fois en France et à l'étranger. Parmi les candidats retenus pour l'audition, l'un d'entre eux avait co-publié avec deux membres de ce comité. Lors des votes sur les candidats, y compris lors du vote sur la liste des classés, Martial Foucault et un autre membre du comité ont ainsi décidé de ne pas prendre la parole et de ne pas voter non plus. Ce qui était assez compliqué alors

que Martial Foucault était président du comité et devait expliciter et affirmer la politique scientifique du laboratoire. Martial Foucault remarque que dans une telle situation, le vote final est finalement entre les mains des membres extérieurs du comité

Martial Foucault présente ensuite le classement. Lou Safra est une jeune chercheuse, diplômée de l'ENS, département Sciences cognitives. Elle a soutenu sa thèse en 2017 et a un nombre conséquent de publications de très haut niveau dans le champ des sciences cognitives.

Pavlos Vasilopoulos a fait un master en science politique à Essex, un doctorat de psychologie politique à l'université d'Athènes, puis un post-doctorat de deux ans et demi au CEVIPOF. Il a un nombre de publications équivalents à Lou Safra, mais en psychologie politique.

Zoltan Fazekas a un profil plus orienté sur la méthodologie que sur la psychologie politique.

Une discussion s'engage entre les membres du conseil scientifique à propos d'une part de la manière dont ont été gérés les conflits d'intérêt dans cette procédure de recrutement et d'autre part de la difficulté, pour le candidat ou la candidate qui sera recrutée, de s'intégrer dans un centre de recherche où les sciences cognitives ne sont actuellement pas représentées, alors qu'elle n'a pas encore jamais travaillé avec des collègues de science politique..

Florence Haegel souligne qu'une question similaire s'est posée dans le comité de sélection *e-politics & e-government*. Philippe Bezès, à l'origine membre du comité, avait été le superviseur de post-doctorat d'une des personnes auditionnées ; il avait été décidé qu'il devait se retirer du comité. La question est ici compliquée : si l'un des candidats auditionnés est actuellement post-doctorant au CEVIPOF, il ne s'agit pas seulement de co-publications. Il serait bon qu'une règle soit instituée dans pareil cas.

Christine Musselin remarque que la question des conflits d'intérêts est de plus en plus présente, avec à chaque fois une interrogation sur ce qu'il conviendrait de faire. Elle est de plus délicate : on est très strict quand on s'aperçoit qu'il y en a mais il y a des conflits d'intérêts dont la Direction scientifique et la DRH n'ont pas forcément connaissance. Pour l'instant, il s'agit de s'adapter au cas par cas, sans qu'une règle stricte ne puisse être posée. À propos du conflit d'intérêts de Philippe Bezès, il y avait eu non seulement un post-doc mais aussi des publications et des publications à venir, mais il ne s'agissait de faire sortir qu'une seule personne du comité.

Dans un premier temps, il avait été proposé à Martial Foucault de faire comme Philippe Bezès, cependant dans son cas il aurait fallu faire sortir deux personnes, dont le président du comité. D'où la solution qui a été adoptée : pas de vote sur la personne, en revanche, possibilité de voter sur la liste. C'est vrai que cela peut donner du poids aux membres extérieurs, mais cela peut être aussi une vertu. Une solution pourrait être d'avoir plus de membres dans les comités, afin d'éviter ces situations dues aux conflits d'intérêts. Le mieux pour le moment reste d'adapter la situation au cas par cas, sur la base du guide du recrutement du ministère, qui est à la fois précis et flou. Par exemple ce guide prévient qu'il ne faut pas qu'il y ait « beaucoup de publications » communes, sans préciser ce que signifie ce « beaucoup ».

Enfin, en termes de procédures, le Conseil scientifique n'a que deux choix : accepter le classement et entamer les démarches de recrutement avec la personne classée en premier, ou bien refuser ce classement ; ce qui signifie recommencer le recrutement.

Marco Oberti témoigne que, confronté à un problème similaire, son comité de sélection a demandé au membre, personnalité extérieure, de quitter le comité. En cours de discussion, d'autres potentiels conflits d'intérêts, mineurs, ont pu être révélés, concernant d'autres membres. Il paraît important, finalement, de bien définir ce qu'est un conflit d'intérêts mineur, un conflit d'intérêts significatif, etc. Au-delà de deux ou trois publications en commun avec l'une des personnes du comité de sélection, la situation est tout de même problématique. Autre point, la nature de la relation, hiérarchique ou pas, entre un membre du comité et l'un des candidats. Quand il y a un rapport de dépendance ou d'autorité, il faut nécessairement une clarification.

Jean-Marc Robin estime que deux problèmes sont discutés ici : comment mettre un terme de manière définitive aux conflits d'intérêts, et le cas particulier de cette liste. Il y a là deux magnifiques candidats, le risque est tout de même relativement limité, avec beaucoup d'externalités possibles vu le poste proposé.

Sabine Dullin remarque qu'en cas de conflit d'intérêts, pour éviter les déséquilibres, la meilleure politique reste de sortir du comité. Et si cela est fait suffisamment en amont, il reste possible de remplacer les membres sortants et de maintenir l'équilibre entre membres extérieurs et membres intérieurs, en posant que si un membre intérieur sort du comité, un membre extérieur devra en sortir aussi.

Christine Musselin estime qu'il est tout à fait possible de mieux définir les critères comme le nombre de publications ou une relation trop rapprochée, cependant il faut garder de la souplesse sur les actions à entreprendre dans de tels cas. Demander au président d'un comité, par ailleurs directeur de l'unité qui recrute, et à un autre membre intérieur de sortir, dans un comité de sélection composé de huit personnes, n'est pas vraiment raisonnable. Dans le cas présent, ils sont restés et n'ont pas pris la parole ni pris part au vote, le conflit d'intérêts a donc été géré. Par ailleurs, il est de la responsabilité des présidents de comité, à la première séance, lorsque tous les candidats sont identifiés, de poser la question des éventuels conflits d'intérêts. Une fois qu'il s'est réuni une première fois, le comité ne peut plus être modifié, mais il doit pouvoir gérer en amont les éventuels conflits.

Marco Oberti ajoute que sur les quatre derniers comités qu'il a présidés, il a éliminé d'emblée les membres en interne avec qui cette question des conflits d'intérêts aurait pu être posée.

Christine Musselin précise que le comité de sélection peut aussi être modifié en interne, en avertissant le Conseil scientifique en amont. Tant que le comité ne s'est pas réuni, il peut être modifié.

Marc Lazar estime que le débat a été fourni, sur la question des conflits d'intérêts et le mode d'organisation des comités. Il rappelle que le vote doit porter sur le classement.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des suffrages exprimés le classement proposé par le comité de sélection en vue du recrutement d'un.e Assistant Professor en science politique, profil psychologie politique.

12/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un.e Assistant Professor (poste FNSP) en science politique, profil Islam en Europe

Alain Dieckhoff rappelle qu'il s'agit d'un poste qui exige une double compétence : une bonne connaissance de l'Islam comme religion, et une dimension comparative. En revanche, même si la personne sera recrutée en science politique, l'inscription disciplinaire d'origine peut être assez large : histoire, sociologie des religions, anthropologie religieuse de l'Islam. Les recherches devront porter sur tout un ensemble de questions, pratiques religieuses, fonctionnement du leadership des communautés musulmanes, infrastructures du culte, etc. L'insertion du candidat ou de la candidate retenue sera assurée par le biais de la participation à l'axe qui porte sur l'identité politique, où la dimension religieuse a été particulièrement développée au cours des cinq dernières années, autour l'observatoire international du religieux.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un.e Assistant professor en science politique, profil Islam en Europe.

Le comité de sélection était constitué de 12 personnes. En interne, outre lui-même, le comité est composé de Stéphane Lacroix, représentant de PSIA dans le comité, et qui travaille sur l'Islam dans le monde arabe, Nadia Marzouki, spécialiste de l'Islam en diaspora, aux États-Unis et en Europe, Kathy Rousselet, spécialiste en sociologie du religieux, Bernard Reber au titre de représentant de la science politique, et comme titulaire d'un master en théologie et en science religieuse ; comme membre non-représentant de la discipline la juriste Julie Saada, qui a une approche plutôt philosophique et qui a travaillé sur la question de la tolérance religieuse.

Les membres externes sont : John Bowen, professeur d'anthropologie à l'université Saint-Louis de Washington, qui travaille sur l'Islam en France et en Grande-Bretagne; Franck Fregosi, professeur des universités en science politique, à Aix-en-Provence, qui a beaucoup travaillé sur la formation des cadres religieux musulmans ; Vincent Geisser, chercheur au CNRS à Aix-en-Provence, qui a travaillé sur l'Islam en France; Corinne Torrekens, politiste belge de l'ULB, qui a travaillé sur l'Islam dans l'espace public ; Nathalie Clayer à l'EHESS, qui travaille sur l'Islam balkanique, et enfin Anne-Sophie Lamine, sociologue des religions, professeur à Strasbourg, qui a travaillé sur les questions de régulation du religieux et de laïcité.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un.e Assistant Professor en science politique, profil Islam en Europe.

13/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un.e Assistant Professor (poste FNSP) en sociologie, CSO

Olivier Borraz précise qu'il s'agit d'un profil Numérique et organisation, pour travailler sur la conception des outils et des technologies numériques, la question des modes de classement, les savoirs qui incorporent ces outils, bref autant sur la conception que sur les effets que produisent ces outils. Le profil est volontairement assez large, avec un certain nombre de thèmes pour montrer que de vastes champs sont concernés, puisqu'il s'agit de comprendre ce que l'intrusion du numérique pourrait changer, aussi bien sur le

travail que sur les marchés ou l'action publique. Il n'y a donc pas spécialisation, le poste mentionne les mobilisations en ligne, les controverses autour des objets numériques, la télémédecine, les firmes numériques, les start-ups, l'ubérisation des relations de travail, l'économie de plate-forme... Selon la règle du département, il s'agit aussi d'assurer un cours en collège sur un campus en région, et un enseignement en Master au sein de l'École du Management.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un.e Assistant Professor en sociologie, profil numérique et organisation.

14/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en sociologie, CSO

Olivier Borraz précise qu'il s'agit d'un poste sans spécialisation, pour s'intégrer aux recherches menées au CSO et assurer aussi une charge d'enseignement de professeur d'université, puisque le département connaît quelques soucis pour remplir les besoins d'enseignement au niveau du collège. Le choix a été fait de ne pas spécialiser, d'avoir une ouverture aussi large que possible. L'ouverture du poste se fera à l'automne, pour un recrutement en 2019.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en sociologie.

15/ Questions diverses

Aucune question diverse.

16/ Avis sur la proposition de recrutement en qualité de PAST de Thierry Balzacq

Frédéric Ramel revient sur le processus de recrutement avant de présenter le profil de Thierry Balzacq. Le Conseil scientifique avait validé en janvier 2018 16 candidats, 3 femmes et 13 hommes. Parmi ces candidats, seulement 12 dans la procédure internationale, 2 femmes et 10 hommes, ont maintenu leur intérêt. L'un d'entre eux n'a pas déposé un dossier complet, et à ces 11 candidatures s'est ajoutée une candidature française. Lors de la première réunion du comité, 12 dossiers ont donc été examinés, 3 femmes et 9 hommes. Le comité de sélection a retenu quatre candidats pour les auditions, qui se sont tenues le 18 juin. À l'unanimité, les membres du comité ont proposé Thierry Balzacq, pour ce poste de PAST, puisqu'il est sur un poste à l'étranger.

Thierry Balzacq a une trajectoire académique très internationalisée, il a fait sa thèse à Cambridge, puis un post-doc à Harvard, puis il a obtenu un poste à l'université de Namur, en tant que titulaire de la chaire Tocqueville sur la sécurité. Il est très inséré à l'échelle internationale via des invitations régulières dans différents établissements. Il est actuellement en sabbatique, depuis un an, en Australie. Son portefeuille de publications est très dense, à la fois en français et en anglais. Certaines de ses publications font partie du Top Ten, voire même du Top Five, notamment son article dans l'*Open Journal of*

International Relations, une excellente revue dans la discipline, qui est l'un des plus cités dans les indices bibliométriques de cette revue.

Il travaille essentiellement sur les théories de la sécurité, il a contribué à élargir la réflexion sur la sécurité internationale. Il est actuellement co-directeur d'un large programme international sur les grandes stratégies comparées, programme de recherche qu'il a exposé lors de son *job talk*. Il contribuera de façon aisée à l'équipe qui travaille sur la sécurité internationale, il a aussi un volet sur la diplomatie, ce qui permet une intégration au sein du CERI sur différents programmes en cours.

Autre élément : il s'agit d'une personne qui peut enseigner en anglais, notamment pour le cours d'introduction à la science politique, alors que le département a beaucoup de mal à trouver des collègues qui puissent assurer cet enseignement dans cette langue.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés la proposition de recrutement en qualité de PAST de Thierry Balzacq.

17/ Avis sur la mutation d'un directeur de recherche CNRS au CEE, William Genieys

Florence Haegel présente le parcours de William Genieys, actuellement directeur de recherche au CNRS, après avoir été longtemps directeur au CEPEL à l'Université de Montpellier. William Genieys travaille sur les élites politiques et administratives, ce qui est intéressant pour l'équipe du CEE, et ce dans une démarche comparatiste, puisqu'il a d'abord travaillé sur des comparaisons avec l'Espagne, et depuis plusieurs années sur la comparaison entre la France et les États-Unis en matière de défense et de politique sociale. Il travaille en ce moment à un ouvrage sur l'Obamacare et sur le repérage des élites dites « programmatiques » dans ce secteur.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la mutation d'un directeur de recherche CNRS au CEE, William Genieys.

18/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en sociologie, profil Études des populations

Marc Lazar précise que les sociologues présentent au Conseil scientifique 7 candidatures étrangères et suggère que la discussion porte principalement sur l'un des candidats, sur le dossier duquel les avis des rapporteurs sont divergents.

Sont déclarés recevables par le Conseil scientifique les dossiers de Andrew Noymer, Jean-Michel Lafleur, Jean-Marie Le Goff, Letizia Mencarini, Rasmus Hoffmann, Sarah Carol.

Est déclaré irrecevable par le Conseil scientifique le dossier de Brenda Yopez-Martinez.

19/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en histoire, profil histoire du Maghreb contemporain

Marc Lazar annonce que neuf candidats étrangers se présentent, qui viennent d'universités importantes

Version validée au CS du 18 septembre 2018

Sont déclarés recevables par le Conseil scientifique les dossiers de William Gallois, Jeffrey Byrne, Jonathan Hill, James Robert House, James Robert McDougall, Majid Hannoum, Naomi Davidson, Saliha Belmessous.

Est déclaré irrecevable par le Conseil scientifique le dossier de Jawed Zouari.

20/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Laurence Morel

Martial Foucault rappelle que Laurence Morel est maîtresse de conférences à l'université de Lille et qu'elle a soutenu sa thèse à l'Institut Universitaire Européen de Florence, en 1992. Elle est spécialiste de la démocratie directe, sujet sur lequel elle travaille depuis vingt ans. Elle envisage de déposer un manuscrit pour la HDR, sous la direction de Pascal Perrineau, sur une théorie générale du referendum. Elle a déjà bien avancé sur ce manuscrit, son dossier contient un premier chapitre déjà assez long. Son CV indique de nombreuses publications. Elle est très insérée internationalement et travaille avec des collègues suisses et britanniques sur ces sujets. Par ailleurs, elle est très connue de différents centres à Sciences Po, le CEVIPOF et le Centre d'Histoire ont eu l'occasion d'organiser des activités avec elle.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Laurence Morel.